

Réf: Dossier 384746

Avis de constitution

SOCIETE « AMAZING HAIR & CO »

Siège Abidjan Marcory Remblais, Lot 405, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAZING HAIR & CO »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Les soins et entretien capillaires

Les soins Esthétiques

Le maquillage professionnel

Les massages et bien-être

Le conseil et l'accompagnement

Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

-La prise de participation et de tous intérêts, sous toutes formes, dans toutes affaires ou entreprises, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ;

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory Remblais, Lot 405, Ilot 32

Dirigeant(s) Mme KINHOU EPOUSE SERI NIAMKEY SEPHORA EMMANUELA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01602 du 18/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10405/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

